

## MasterCard<sup>MD</sup> Services financiers le Choix du Président<sup>MD</sup> Sommaire des renseignements sur la demande d'adhésion

<b>Taux d'intérêt annuel</b>	<p>Taux d'intérêt des achats en vigueur lorsque votre compte est approuvé : <b>19,97 %</b></p> <p>Taux d'intérêt des avances de fonds en vigueur lorsque votre compte est approuvé : <b>21,97 %</b></p> <p>Taux promotionnel pour les transferts de solde : <b>0,97 %</b> pendant <b>6</b> mois sur les soldes transférés au cours des <b>90</b> jours suivant l'approbation du compte, si vous faites votre demande d'adhésion d'ici le <b>3 janvier 2013</b>, inclusivement.</p> <p>Nous pouvons, suivant l'envoi d'un préavis à cet effet, remplacer le taux sur vos achats et vos avances de fonds par un taux Performance de <b>24,95 %</b> à la suite d'une évaluation des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'utilisation que vous faites de votre compte (ce qui comprend les dépassements de votre limite de crédit et les paiements refusés);</li> <li>• les rapports d'agences d'évaluation du crédit vous concernant et votre historique de crédit.</li> </ul> <p>Vos taux d'intérêt passeront au taux d'intérêt pour les versements en retard de <b>24,97 %</b> dans l'une ou l'autre des situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vous ne payez pas votre versement minimum au plus tard à la date d'échéance pendant deux mois consécutifs;</li> <li>• vous ne respectez pas toutes les modalités de l'entente avec le titulaire.</li> </ul>
<b>Période sans intérêt et délai de grâce</b>	<p><b>21 jours</b></p> <p>Vous profitez d'un délai de grâce sans intérêt d'au moins <b>21</b> jours sur les nouveaux achats (c'est-à-dire les achats qui ne figurent pas sur un relevé précédent), si vous payez au complet le solde de votre relevé le plus récent au plus tard à sa date d'échéance indiquée. Sinon, l'intérêt est imputé à compter de la date de la transaction.</p> <p>Le délai de grâce sans intérêt ne s'applique pas aux avances de fonds (qui englobent les transferts de solde et les chèques pratiques); l'intérêt sur ces transactions est imputé à compter de la date de la transaction.</p>
<b>Paiement minimum</b>	<p>Tout montant en retard, plus : le solde de votre relevé s'il est de <b>10 \$</b> ou moins, ou le plus élevé</p> <p>a) de <b>10 \$</b>  b) de <b>2,2 %</b> du solde total de votre relevé et  c) des frais d'intérêt et des frais facturés sur le relevé le plus récent, plus <b>1 \$</b>.</p>
<b>Opérations de change</b>	<p><b>2,5 %</b></p> <p>Dans le cas de transactions en devises, un taux de majoration pour la conversion des devises qui correspond à <b>2,5 %</b> du montant de la transaction portée au débit ou au crédit du compte est exigé. Dans de tels cas, le montant de la transaction est d'abord converti en dollars américains et, ensuite, en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.</p>
<b>Frais annuels</b>	<p><b>Aucuns</b></p>
<b>Autres frais</b>	<p><b>Portés au débit du compte le jour où la transaction est effectuée :</b></p> <p>Avance de fonds au Canada ailleurs qu'à des guichets automatiques des Services financiers le Choix du Président ou de la CIBC : <b>2,50 \$</b>  Avance de fonds à l'étranger : <b>5 \$</b>  Frais de dépassement de la limite de crédit à la date du relevé : <b>20 \$</b> (à compter des relevés de <b>mai 2012, 25 \$</b>)  Transaction équivalant à du comptant (comme un virement télégraphique ou un mandat) : <b>1 %</b> (minimum <b>5 \$</b>, maximum <b>10 \$</b>)  Paiement ou chèque pratique refusé : <b>25 \$</b>  Copie de facture ou de relevé de compte antérieur : <b>10 \$</b>  Chèque de remboursement de solde créditeur : <b>20 \$</b></p>

# Demande d'adhésion MasterCard<sup>MD</sup> Services financiers le Choix du Président<sup>MD</sup>



Veillez écrire en lettres MAJUSCULES à l'encre bleue ou noire. À moins d'indication contraire, tous les renseignements applicables sont exigés.

<b>Renseignements personnels</b>		<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Autre			
Prénom	Initiale	Langue	Date de naissance					
		<input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Anglais	M	M	J	J	A	A
Nom de famille	N° d'assurance sociale (facultatif - accélère le traitement de votre demande)							
Numéro de téléphone à domicile		Numéro de téléphone cellulaire (le cas échéant)						
Adresse électronique (facultatif)								
<b>Domicile</b>	Numéro	Rue (veuillez inscrire le N° de R.R. ou de C.P., le cas échéant)			Appartement			
Municipalité	Province			Code postal				
<b>Statut résidentiel</b>	Hypothèque mensuelle/loyer mensuel		Depuis quand y résidez-vous?					
<input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Avec parents <input type="checkbox"/> Autre	D D D D D , 0 0 \$		A A M M					
<b>Adresse précédente</b> (seulement si vous résidez à votre adresse actuelle depuis moins de 2 ans)								
Numéro	Rue (veuillez inscrire le N° de R.R. ou de C.P., le cas échéant)				Appartement			
Municipalité	Province			Code postal				
<b>Situation d'emploi</b> (cocher une case)								
<input type="checkbox"/> Employé(e) <input type="checkbox"/> Au foyer <input type="checkbox"/> À la retraite <input type="checkbox"/> Aux études <input type="checkbox"/> Sans emploi <input type="checkbox"/> Travailleur autonome <input type="checkbox"/> Autre	Numéro de téléphone au travail							
Désignation de votre poste (Obligatoire si vous êtes « Employé(e) », « Travailleur autonome », ou dans la catégorie « Autre »)				Revenu annuel principal brut				
				D D D D D D D , 0 0 \$				
Nom de l'employeur								
N° de carte bancaire des Services financiers le Choix du Président (facultatif)								
<b>Renseignements sur d'autres cartes de crédit</b> (facultatif) : Veillez donner le numéro d'une carte de crédit en vigueur qui servira uniquement à nous aider à repérer votre dossier auprès d'une agence d'évaluation du crédit. S'il s'agit d'une carte visée par un transfert de solde, veuillez inscrire le numéro de nouveau.								
<b>Votre signature</b>								
En signant ci-après, j'atteste avoir lu les modalités associées à la demande et consens à être lié(e) par celles-ci et je conviens que je peux devoir fournir des renseignements supplémentaires ou des pièces d'identité pour recevoir ma carte. Je consens également à ce que la Banque le Choix du Président et (ou) son représentant ou ses fournisseurs de services obtiennent à l'occasion et utilisent des rapports de solvabilité ou d'autres renseignements me provenant de toute agence d'évaluation du crédit, institution financière ou autre entité avec laquelle j'ai ou je peux avoir des relations financières et échange des renseignements avec de telles entités, les présentes constituant un avis écrit en ce sens. Je consens également à la collecte, à la communication, à l'utilisation et à l'échange en permanence de renseignements me concernant tel qu'il est décrit dans les modalités associées à la présente demande sous la rubrique « Collecte, utilisation, communication et échange des renseignements ».								
Votre signature					Date			
					M M J J A A			

<b>Oui, j'aimerais demander un transfert de solde* (facultatif)</b>	Veillez consulter le feuillet de modalités associé à la présente demande pour obtenir plus de précisions et connaître le taux, la durée et les modalités particulières touchant les transferts de solde.
Émetteur de la carte de crédit (veuillez indiquer le nom de l'établissement financier en plus du type de la carte)	
N° de la carte de crédit	Montant du transfert
	D D D D D D , 0 0 \$

<b>Demandez une assurance protection de solde** (facultatif)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>Assure des versements mensuels de 3 % du solde de votre compte MasterCard Services financiers le Choix du Président en cas d'invalidité ou de perte d'emploi involontaire, et ce, pour une période maximale de 24 mois consécutifs.</li><li>Le solde intégral est acquitté, jusqu'à concurrence de 15 000 \$, en cas de décès ou de mutilation accidentelle du titulaire principal ou d'un conjoint qui est un utilisateur autorisé.</li><li>Le coût est calculé en fonction de vos dépenses; seulement 0,99 \$ par tranche de 100 \$ du solde du relevé du mois courant avant les taxes applicables.</li><li>Vous devez être âgé de moins de 65 ans pour souscrire l'assurance.</li><li>Assure un seul paiement de 3 % du solde de votre compte, jusqu'à concurrence de 500 \$, si vous êtes hospitalisé pendant 7 jours ou plus.</li></ul>	
Source	Code de promotion
PIA	9 0 8 5 7 0 0 0 0
Paraphez ici <input type="checkbox"/> Vous attestez avoir lu les modalités associées au présent formulaire et acceptez de vous inscrire à ce service. Ajouter l'assurance protection de solde à mon compte.	
APP0312	

Une fois rempli, veuillez retourner le formulaire à l'adresse suivante : MasterCard Services financiers le Choix du Président, C.P. 4404, succursale A, Toronto (ON) M5W 5Y5 Ou par télécopieur au numéro : 1 877 329-4723

# MasterCard<sup>MD</sup> Services financiers le Choix du Président<sup>MD</sup>

## Modalités de la demande d'adhésion

### Consentement visant les renseignements

Offre faite seulement aux résidents canadiens. En signant la demande d'adhésion, vous convenez :

- que les renseignements communiqués sont véridiques et exacts et comprenez que la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») et Services le Choix du Président inc. (« SCPI ») (collectivement, « nous » et ses dérivés), ainsi que toute entité dont nous retenons les services relativement à votre compte MasterCard Services financiers le Choix du Président (le « Compte ») ou de votre compte de points PC<sup>®</sup>, selon le cas, se fondent sur ces renseignements pour établir votre admissibilité à de tels comptes et, si votre demande est approuvée, ouvrir ces comptes et les administrer;
- que vous avez atteint l'âge de la majorité dans la province où vous résidez;
- que vous demandez à la Banque PC d'ouvrir un Compte et de délivrer la carte ou les cartes MasterCard Services financiers le Choix du Président et/ou selon le cas, d'autres dispositifs liés au Compte (collectivement, les « cartes ») et d'attribuer un ou plusieurs numéros d'identification personnels, ainsi que des cartes de renouvellement ou des cartes de remplacement à l'occasion;
- que l'utilisation du Compte ou de la carte ou des cartes confirme votre acceptation de l'entente avec le titulaire de la carte MasterCard Services financiers le Choix du Président (« l'entente avec le titulaire ») ainsi que de la déclaration au titulaire de la carte, qui sont envoyées avec la carte ou les cartes à la délivrance de celles-ci;
- que vous êtes responsable de toute utilisation des cartes et de tous les montants portés au débit du Compte;
- que vous demandez à SCPI de vous ouvrir un compte de points PC si un tel compte n'a pas déjà été ouvert à votre nom;
- que le programme de récompenses MasterCard Services financiers le Choix du Président donnant droit à un taux spécial d'attribution de 20 points PC pour chaque dollar porté à vos cartes sur les achats admissibles dans les magasins participants de Les Compagnies Loblaw limitée (« LCL ») sera ajouté à votre Compte si votre demande est approuvée et si vous y êtes admissible en fonction du revenu annuel brut soumis dans votre demande d'adhésion. Si vous êtes inscrit au programme, vous recevrez une confirmation d'ici l'arrivée de votre premier relevé de compte. Les magasins participants des bannières LCL sont les suivants : Atlantic Superstore, Extra Foods, Fortinos, Loblaws, Maxi, Maxi & cie, no frills, Provigo, Real Canadian Superstore, SaveEasy, SuperValu, valu-mart, Your Independent Grocer, Zehrs, Joe Fresh (au Canada seulement) et les magasins Dominion à Terre-Neuve-et-Labrador;
- que les renseignements recueillis, utilisés ou communiqués dans la demande d'adhésion peuvent être des renseignements personnels ou des renseignements d'une autre nature;
- qu'aux fins énoncées dans le présent formulaire, des dossiers contenant des renseignements personnels à votre sujet seront créés. Si vous souhaitez consulter ces dossiers et vérifier les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, vous pouvez examiner vos relevés de compte ou accéder à votre Compte en ligne. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez nous téléphoner au numéro 1 800 525-7868 ou écrire au responsable de la protection de la vie privée, à l'adresse 25 York St. C.P. 201, 7<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5J 2V5.

### Collecte, utilisation, communication et échange des renseignements

En signant la demande d'adhésion, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels conformément à la politique de confidentialité qui s'applique à la Banque PC et à SCPI, dans sa version modifiée à l'occasion.

Vous pouvez consulter la version la plus récente de cette politique sur le site [pcfinance.ca/vieprivee](http://pcfinance.ca/vieprivee) ou l'obtenir en écrivant au responsable de la protection de la vie privée, à l'adresse mentionnée dans la rubrique « Consentement visant les renseignements » qui précède. Voici quelques exemples de collecte, d'utilisation et de communication de vos renseignements personnels conformes à la politique :

- SCPI recueille vos coordonnées, date de naissance et autres renseignements requis pour le programme de fidélisation de points PC que vous soumettez dans la demande d'adhésion avant que celle-ci ne soit traitée par la Banque PC, et SCPI utilise ces renseignements et tout renseignement obtenu dans le cadre de la tenue courante de votre compte de points PC et les communique à un membre de son groupe ou à une autre entité indépendante qui assure la prestation de services à l'égard de votre compte de points PC à cet effet;
- La Banque PC recueille, utilise, communique et confirme les renseignements figurant dans votre demande d'adhésion (ce qui comprend obtenir confirmation de votre emploi auprès de votre employeur au besoin) aux fins mentionnées dans la politique de confidentialité, notamment pour vérifier votre identité, protéger les parties contre les erreurs et les fraudes, traiter votre demande d'adhésion, établir votre admissibilité aux comptes et, si votre demande d'adhésion est approuvée, ouvrir et administrer ces comptes;
- La Banque PC, et ce, en permanence, fait la cueillette de renseignements auprès des agences d'évaluation du crédit, des agences de renseignements personnels, des institutions financières et d'autres entités avec lesquelles vous êtes susceptible d'entretenir des relations financières, utilise ces renseignements et communique des renseignements à de telles entités aux fins, entre autres, de l'évaluation et de la mise à jour de votre solvabilité et de l'autorisation ou du refus de délivrance des cartes et d'utilisations subséquentes du Compte (ce qui comprend l'ajout, le retrait ou la modification de certaines caractéristiques de votre Compte, des modifications aux taux d'intérêts applicables à votre Compte et des modifications à votre limite de crédit), de la gestion du risque de crédit, de la prévention de la fraude et du maintien de l'intégrité du système de notation;

- La Banque PC peut utiliser les renseignements soumis dans la présente demande d'adhésion ou obtenus dans le cadre du traitement de la demande d'adhésion ou de la tenue courante de votre Compte ou de votre compte de points PC, selon le cas, et les communiquer à un membre de son groupe ou à d'autres entités indépendantes qui assurent la prestation de services à l'égard de votre Compte afin que ces membres ou entités les utilisent à cet effet;

#### Utilisation et échange de renseignements facultatifs :

- La Banque PC et SCPI peuvent recueillir, utiliser et communiquer entre elles ou avec un membre de leur groupe, selon le cas, les renseignements énoncés dans votre demande d'adhésion, qu'elles ont obtenus dans le cadre du traitement de la demande (même si votre demande d'ouverture de Compte est rejetée) et dans le cadre de l'administration de votre Compte ou de votre compte de points PC, de sorte que la Banque PC, SCPI ou tout membre de leur groupe puisse utiliser ces renseignements pour l'offre de produits, de services, d'améliorations ou d'incitatifs supplémentaires ou pour vous informer d'événements susceptibles de vous intéresser ou pour vous inviter à formuler des commentaires à l'égard des produits et des services que vous utilisez ou qui vous sont offerts. Si vous ne souhaitez pas voir ces renseignements utilisés à cette fin, vous pouvez l'indiquer par écrit à MasterCard Services financiers le Choix du Président à l'adresse mentionnée à la rubrique « Consentement visant les renseignements » ou en appelant au numéro 1 866 246-7262.

### **Renseignements importants concernant la carte MasterCard Services financiers le**

**Choix du Président :** Veuillez consulter les rubriques Taux d'intérêt annuel et Autres frais de l'encadré « Sommaire des renseignements ». Tous les taux et frais peuvent changer. Des **frais pour des transactions équivalant à du comptant** sont imputés pour chaque virement télégraphique, mandat, chèque de voyage, pari et achat de billets de loterie et de jetons de casino autorisé. Des **frais pour chèques pratiques refusés** sont imputés pour chaque chèque pratique tiré sur votre Compte qui est retourné pour insuffisance de crédit ou parce que votre Compte n'est pas en règle. Des **frais pour les refus de paiement** sont imputés pour chaque chèque ou autre effet de paiement reçu par la Banque PC qui est refusé pour quelque motif que ce soit. Le **taux de majoration pour la conversion de devises** est inclus dans le montant de la transaction figurant sur votre relevé.

**Autres renseignements importants :** Chaque relevé couvre normalement une période de 28 à 33 jours.

Pour plus de précisions sur ce qui précède, consultez le site [pcfinance.ca](http://pcfinance.ca) ou composez le numéro 1 866 246-7262.

**\*Transfert de solde à taux promotionnel.** Pour être admissible au transfert de solde à taux promotionnel de 0,97 % pendant 6 mois actuellement en vigueur, vous devez présenter une demande d'adhésion d'ici le 3 janvier 2013. Pour connaître le taux promotionnel et la durée de l'offre actuellement en vigueur, s'il y a lieu, après cette date, visitez le site [pcfinance.ca](http://pcfinance.ca) ou composez le numéro 1 866 246-7262. L'offre d'une durée de 90 jours suivant l'approbation de votre Compte ne s'adresse qu'aux nouveaux clients admissibles. Cette offre peut être modifiée, prolongée ou annulée sans préavis. À moins que votre Compte ne soit plus en règle, le taux d'intérêt promotionnel est annuel et s'applique uniquement au solde transféré pendant 6 mois après la date de la transaction. Par la suite, à moins que votre Compte ne soit pas en règle, le taux d'intérêt pour les avances de fonds applicable à votre Compte s'applique au solde impayé jusqu'à son paiement intégral. Les transferts de solde sont portés à votre Compte comme avances de fonds; par conséquent, des intérêts sont imputés à compter du jour où ces transferts sont portés à votre Compte. Le traitement des transferts de solde peut prendre jusqu'à 30 jours ouvrables à compter du moment où vous activez votre Compte. Afin de vous éviter des pénalités et des frais de retard, vous devriez continuer à effectuer les paiements minimums exigibles sur les comptes que vous transférez jusqu'à ce que les montants des transferts de solde soient portés au crédit de ces comptes. Si le montant total du transfert dépasse votre limite de crédit disponible, la Banque PC peut effectuer un remboursement intégral ou partiel à vos créanciers, jusqu'à concurrence de votre limite de crédit disponible. La Banque PC se réserve le droit de limiter le nombre et le montant des transferts de solde, ou de les refuser pour quelque raison que ce soit. Les transferts de solde provenant d'autres comptes des Services financiers le Choix du Président ne sont pas autorisés. Vous ne pouvez pas annuler un transfert de solde une fois que vous l'avez autorisé. Les transferts de solde ne donnent pas droit à des points PC, à moins d'indication contraire. Veuillez vous reporter à l'entente avec le titulaire et à la déclaration au titulaire pour obtenir plus de précisions.

**\*\*Assurance protection de solde.** Si vous avez demandé l'ajout de l'assurance protection de solde (l'« APS »), qui est une assurance facultative, vous devez payer une prime mensuelle de 0,99 \$ par tranche de 100 \$ du solde du relevé mensuel courant (taxes en sus). En cas d'invalidité (vous devez être incapable d'exercer tout travail pour lequel vous êtes qualifié) ou de perte d'emploi involontaire jusqu'à l'âge de 65 ans (vous devez avoir travaillé au moins 30 heures par semaine pendant au moins 3 mois consécutifs chez le même employeur avant votre date de cessation d'emploi), cette assurance peut se charger de faire des versements mensuels de 3 % du solde de votre compte MasterCard Services financiers le Choix du Président sur celui-ci, et ce, pour une période maximale de 24 mois consécutifs à compter de la date de l'incident. Jusqu'à l'âge de 70 ans, vous avez droit à un seul versement correspondant à 3 % du solde de votre Compte jusqu'à concurrence de 500 \$ si vous êtes hospitalisé pendant plus de 7 jours consécutifs, et au solde impayé de votre Compte (un versement jusqu'à concurrence de 15 000 \$) en cas de décès ou de mutilation accidentelle. Vous devez avoir un travail rémunéré pour être admissible aux prestations en cas de perte d'emploi involontaire et aux prestations d'invalidité, les travailleurs autonomes étant exclus. La couverture en cas d'invalidité, de perte d'emploi et d'hospitalisation n'est offerte qu'au titulaire principal, alors que la prestation de décès ou de mutilation accidentelle est offerte au titulaire principal et à l'utilisateur autorisé qui est le conjoint du titulaire principal. L'APS verse les prestations d'une demande d'indemnisation admissible à compter du 31<sup>e</sup> jour suivant l'invalidité ou la perte involontaire d'emploi du titulaire principal. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Vous recevrez par la poste un certificat d'assurance et une lettre d'inscription avec tous les renseignements à propos de l'assurance, y compris la date d'entrée en vigueur. Faites un essai sans tracas de 30 jours : Cette assurance peut être annulée en tout temps. Si vous décidez d'annuler cette protection dans les 30 premiers jours suivant son entrée en vigueur, la Banque PC vous rembourse toute prime facturée. Des options supplémentaires pour l'APS peuvent être disponibles. Pour connaître tous les renseignements au sujet des options de l'APS, veuillez communiquer avec un représentant en composant le numéro 1 866 246-7262. L'APS vous est offerte par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (Canada-Vie). Vous pouvez communiquer avec la Canada-Vie en composant le numéro 1 877 789-4182. Les exclusions, qui varient en fonction de la couverture, comprennent la grossesse, la retraite volontaire ou obligatoire, les affections préexistantes, la perte d'emploi anticipée au moment de la demande ou due à un travail saisonnier, le travail autonome, le travail contractuel, la grève ou le lock-out. Toutes les exclusions et limitations sont énoncées dans le certificat d'assurance; veuillez le lire attentivement et le conserver, avec une copie de votre demande d'adhésion, dans vos dossiers. La Canada-Vie verse à la Banque PC des frais d'administration pour la distribution de l'APS.

®/MD PC, le Choix du Président et Services financiers le Choix du Président sont des marques déposées de Loblaw's inc.  
Les marques de commerce sont utilisées sous licence.

®/TM/MD/MC MasterCard et sa marque figurative sont des marques déposées et PayPass est une marque de commerce de  
MasterCard International Incorporated.

La Banque le Choix du Président est titulaire de licence pour les marques.

Toutes les autres marques sont la propriété de leurs titulaires respectifs.

La carte MasterCard Services financiers le Choix du Président est offerte par la Banque le Choix du Président.

Le programme des points PC est offert par Services le Choix du Président inc.